

VOUS & NOUS



LE BILLET

PAR GILLES DEBERNARDI

Valls et la CGT,
l'épreuve de force

Violence des « casseurs » dans la rue, file d'attente aux stations-servie... Il paraît qu'un parfum soixante-huitard, annonciateur du chaos, flotte sur mai 2016. La droite, pour décrire la situation, ressuscite le mot rare que De Gaulle employa à l'époque : « La chienlit ». On en est loin, pourtant. Et plus encore de « la grève générale » dont Gérard Filoche, dirigeant socialiste posté sur l'aile gauche, brandit le chiffon rouge.

Certes, se propageant des raffineries aux réacteurs nucléaires en passant par les lignes SNCF, la contestation fait tache d'huile. Néanmoins, pour l'heure, aucune marée noire ne se profile à l'horizon. Les blocages, qui handicapent beaucoup de monde, demeurent le fait d'une minorité agissante. Ils ne touchent qu'un nombre restreint de secteurs économiques, entre énergie et transports collectifs.

C'est assez pour donner l'illusion d'une ambiance « pré-révolutionnaire », sauf que les masses ne suivent pas. Étudiants, fonctionnaires et salariés du privé, dans leur grande majorité, rechignent à rejoindre un mouvement dont la popularité s'étiolle chaque jour davantage. Sondages d'opinion à l'appui.

Chienlit? Dans le lit du chien, le gouvernement trouve encore quelques os à ronger. Réfutant la « pénurie », il puise dans ses stocks stratégiques de réserve en carburant et utilise la force publique pour « libérer » les sites pétroliers. Il mise surtout sur l'exaspération croissante des « Français pris en otage ». En somme, Manuel Valls fait le pari que Philippe Martinez, leader jusqu'au-boutiste d'une CGT isolée, sera bientôt plus impopulaire que lui. Ce qui, admettons-le, relèverait d'un véritable exploit !

le dauphiné

@ LA QUESTION DU JOUR

Le gouvernement doit-il retirer la loi Travail pour mettre fin à la crise ?

@ LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER :

Dépôts de carburant : l'exécutif a-t-il raison d'utiliser la force ?

Oui 56 % Non 44 %

Résultats de la consultation effectuée sur le site du Dauphiné Libéré (13 628 votes).

Chaque jour, une question vous est posée dans cet espace.

Vous êtes invités à y répondre sur le site du Dauphiné Libéré :

ledauphine.com rubrique « La question du jour ».

@ À VOIR, À LIRE SUR LE WEB



VIDÉO : une éléphant s'endort lorsqu'elle entend la berceuse fredonnée par sa soignante

à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com

le dauphiné **SPORT** OFFRE

Suivez un ÉTÉ SPORT

- > Euro
- > Tour de France
- > JO de Rio

VOTRE JOURNAL à 0,90€ au lieu de 1€

Et recevez la réplique du ballon de l'EURO

ABONNEMENT 7 JOURS/7

- Par prélèvement, votre journal à 0,90 € au lieu de 1 €, le dimanche 1,43 € au lieu de 1,50 € + le ballon de l'EURO.
- 1 an au comptant : 351 € au lieu de 390 € soit 312 exemplaires semaine et 52 dimanches + le ballon de l'EURO.
- 6 mois au comptant : 187 € soit 156 exemplaires semaine et 26 dimanches.

ABONNEMENT 6 JOURS/7

- Par prélèvement, votre journal à 0,90 € au lieu de 1 €, + le ballon de l'EURO.
- 1 an au comptant : 266,40 € au lieu de 296 € soit 312 exemplaires semaine + le ballon de l'EURO.
- 6 mois au comptant : 148 € soit 156 exemplaires semaine.

Pour vous abonner, appelez le 0 800 88 70 01 Service & appel gratuits

ou retournez après avoir complété le bulletin ci-dessous à : Dauphiné Libéré, service abonnement - 38913 Veurey Cedex - Accompagné de votre règlement pour un règlement au comptant. - Accompagné du mandat SEPA et de votre RIB pour un règlement par prélèvement.

Indiquez vos coordonnées

Nom Prénom

Adresse

CP/Ville Tél.

Pour payer par prélèvement, c'est facile : remplissez et signez le mandat SEPA ci-dessous et n'oubliez pas de joindre un relevé d'identité bancaire.

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Le Dauphiné Libéré à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Le Dauphiné Libéré. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA : FR9822393812 Créancier : Le Dauphiné Libéré

Adresse : Z.I. Les Iles Cordées Code postal : 38913 Ville : Veurey Cedex Pays : France

Référence unique du mandat

Débiteur : Votre nom :

Votre Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

IBAN : BIC : Paiement : Récurrent/Répétitif Ponctuel

A : Le : Signature :

Nota : Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Veuillez compléter tous les champs du mandat.

VOTRE RÉGION

GAP | SISTERON | La CFDT, la CGT et FO appellent à une grève devant l'hôpital de Gap, demain à 8 heures

Le personnel hospitalier s'inquiète du plan d'économies

Déficitaire et endetté, le Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud (Chicas) doit réaliser 8 millions d'euros d'économies sur la période 2015-2019. Mais comment ? Demain à 8 h 30, les personnels de Gap et de Sisteron (04) seront fixés : lors d'un comité technique d'établissement, la direction doit leur présenter les détails de ce plan baptisé « Contrat de retour à l'équilibre financier » (Cref).

Inquiets, les syndicats CGT, CFDT et FO de l'hôpital de Gap ont appelé à la grève une demi-heure avant cette réunion, à 8 heures. « Le Cref n'est rien d'autre qu'un plan social », écrivent les trois organisations dans un communiqué. Elles évoquent « la suppression de plus de 70 postes jusqu'en 2019 », dont des infirmiers et des aides-soignants.



Demain matin, les syndicats s'attendent à une « mobilisation courte mais marquante, car les agents sont en souffrance ». Photo archives Le DL/VRGILE

« Pour les infirmières, plus de stress ; pour les patients, plus de risques »

Didier Simon, délégué du personnel (CFDT), ajoute : « Ces suppressions de postes, ce sont des départs en retraite non remplacés et des contractuels qui restent précaires. Pour les infirmières, c'est plus

de stress ; pour les patients, plus de risques. »

Yann Le Bras, directeur du Chicas, n'a pas souhaité, « par respect pour le personnel, rentrer dans les détails du Cref » avant la tenue du comité technique d'établissement. Mais il a précisé : « Ce n'est pas seulement un plan d'économies, c'est aussi destiné à générer des recettes supplémentaires. »

Vendredi, il présentera un programme de 5,2 millions d'euros de baisse des dépenses. « Il faudra chercher des pistes complémentaires » pour atteindre les 8 millions.

En revanche, Yann Le Bras n'a « pas confirmé le nombre de suppressions de postes ». Et de conclure : « L'enjeu, c'est de retrouver des marges de manœuvre pour investir. » Car l'établissement, qui dispose d'un budget de 120 millions d'euros, a aujourd'hui 85 millions d'euros de dettes.

Boris MARCHAL

Contactée, l'Agence régionale de santé n'a pas donné suite.



Yann Le Bras : « L'enjeu, c'est de retrouver des marges de manœuvre pour investir. » Photo DR



Didier Simon : « La direction veut réduire la masse salariale qui représente 70 % du budget. » Photo DR

LE CHIFFRE

30 C'est, en million d'euros, le montant des déficits cumulés depuis 2008 par le Centre hospitalier intercommunal des Alpes du Sud. D'où la demande de l'ARS de réduire les dépenses.

LARAGNE-MONTÉGLIN | Deux plaintes ont été déposées par le curé de la paroisse

Vols, dégradations... qui en veut à l'église Saint-Martin ?

Deux plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie par le curé de la paroisse de Larnage-Montéglin. Des plaintes relatives à des vols et des dégradations dont l'église Saint-Martin est la cible. Les derniers faits datent du début de semaine. « Les luminaires ont été écrasés. Les gens les allument habituellement pour prier », déplore le père Joseph Charles. Ceci n'est pas un cas isolé, puisqu'au cours de ces dernières semaines, d'autres dégradations ont été recensées. Le prêtre énumère : « Le crucifix a été pris et jeté à la poubelle, il y a deux semaines. » « La statuette de Jésus a été détachée de sa croix au moment de l'As-

cension et on ne l'a jamais retrouvée. » Une statuette dont la valeur est estimée à 600 euros. Et un « cierge pascal a lui aussi volé à Pâques ». Soit le second en deux ans. Au-delà de la valeur marchande, le curé évoque la « valeur affective ».

« Ça s'accroît sérieusement ces derniers temps »

Selon le responsable de la paroisse, les faits perdurent depuis bientôt deux ans. « Mais ça s'accroît sérieusement ces derniers temps », constate-t-il. Un phénomène que le prêtre ne parvient à expliquer. Si n'est que « ceux qui pillent ne considèrent pas l'église comme un lieu sacré ».

Pour illustrer son propos, Joseph Charles évoque encore le « saccage » de l'autel, il y a environ un an. « On a retrouvé des mégots partout autour et les nappes étaient jetées sur le pupitre. »

Une enquête a été ouverte et confiée à la gendarmerie. Laquelle n'est pas aidée par la vidéosurveillance, installée pourtant près de l'entrée principale. « La caméra ne filme pas l'entrée latérale, ils doivent passer par là », croit savoir le prêtre. En attendant les résultats des investigations, pas question de fermer les portes de l'édifice. « Les gens doivent pouvoir continuer à prier, quand ils le souhaitent. »

Émilie CHAUVOT



Au cours de ces dernières semaines, plusieurs vols ont été recensés, dont celui de la statuette de Jésus. Sa valeur est estimée, selon le curé de la paroisse, à 600 euros. Photo Le DL/A.B.

LARAGNE-MONTÉGLIN | Le préjudice s'élève à plusieurs milliers d'euros pour le Nez au vent

L'association d'insertion sociale cambriolée



Sur la façade du Nez au Vent, une planche remplace maintenant la vitre, brisée par les voleurs, qui ont dérobé la caisse.

Marie-Jo Papegnies est une responsable dégoûtée. Elle a été appelée en pleine nuit par la gendarmerie pour constater que le Nez au Vent, la structure qu'elle préside à Larnage, avait été victime d'un cambriolage. Il s'agit d'une association qui s'occupe d'insertion professionnelle par l'activité économique, en l'occurrence le recyclage, et dont les locaux sont situés à la sortie de Larnage sur la route de Lazer. Les faits remontent à la nuit du 13 au 14 mai. Cette nuit-là, peu avant minuit, un voisin entend une déflagration. Le bruit est provoqué par un des pans de la vitrine qui vient de céder sous l'impact d'un pavé. Si la gendarmerie est immédiatement alertée, le temps que les militaires arrivent, les

malfrats ont quitté les lieux.

L'argent devait bénéficier aux salariés

Ils ont eu le temps de briser quelques portes intérieures des locaux administratifs ainsi que deux armoires avant de dérober la caisse. « Elle contenait des numéraires, des chèques et autres cartes bleues, énumère Marie-Jo Papegnies. Nous avons fait opposition sur tout mais nous avons perdu l'argent liquide. » C'est à un préjudice de plusieurs milliers d'euros auquel doit maintenant faire face l'association, les assurances ne remboursant pas forcément entièrement.

La présidente insiste sur le caractère social de l'association. « Je suis dégoûtée que

des voleurs s'attaquent à une structure d'insertion comme la nôtre, poursuit-elle. À cause de la baisse des subventions, nous sommes obligés d'avoir une activité économique pour réinsérer dans l'emploi des gens qui en ont réellement besoin, et un acte comme ça nous coupe l'herbe sous le pied. » L'argent volé devait bénéficier aux salariés en contrat d'insertion, une mission pour laquelle l'association avait, cette année, recruté un conseiller. « Nous ferons tout pour que la vingtaine de contrats ne pâtisse pas de cet événement, conclut la responsable. Et nous demandons aux clients de poursuivre leurs dons. » Le parquet de Gap a ouvert une enquête, confiée à la gendarmerie de Larnage.